LA FAMILLE GAUGUERY À AUXERRE AVANT 1600

© Pierre Le Clercq (2004)

Société généalogique de l'Yonne

GAUGUERY Vincent :

- Le 8 mai 1566, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, ceci en présence du chanoine Pierre de Beaulieu et du chanoine semi-prébendé Pierre Cousture, attachés à l'église cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre, est comparu le prêtre Pierre Dubroc, chanoine de la cathédrale d'Auxerre lui aussi, lequel a chargé le procureur maître Jean Lhuiller de résigner en son nom, entre les mains du pape, sa prébende de chanoine d'Auxerre en faveur du prêtre Vincent Gauguery, son office de curé de l'église Saints-Cyr-et-Julitte de Saint-Cyr-lès-Entrains en faveur du prêtre Jacques Poullot, celui de curé de l'église Saint-Pèlerin de Bouhy en faveur du prêtre Edmé Le Maire, celui de curé de l'église Saint-Symphorien de Suilly-la-Tour en faveur du prêtre Antoine Lorget (au lieu de Pierre Le Gangneux, initialement prévu), et son office de chapelain de la chapelle Saint-Vincent en faveur du clerc Pierre Baudoin, les bénéficiaires étant tous attachés au diocèse d'Auxerre [AD 89, 3 E 6-324, cinq contrats différents].
- Le 7 août 1569, les chanoines d'Auxerre ont décidé de prier le sieur de Bazarnes de poursuivre ses bons offices auprès des huguenots de Vézelay et de verser à ceux-ci 100 écus sols, ceci sur les 400 écus sols de rançon exigés par les ravisseurs protestants du chanoine d'Auxerre Guillaume Clausse pour libérer celui-ci (le chanoine Guillaume Clausse avait été fait prisonnier par les soldats calvinistes de Vézelay en même temps que Vincent Gauguery, curé de Bazarnes) [Lebeuf, *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots*, pages 179 & XXXIV ; voir aussi les corrections].
- Le 20 novembre 1570, les chanoines du chapitre d'Auxerre ont remis au prêtre Vincent Gauguery, curé de Bazarnes, la somme de 100 sols tournois correspondant à une année de droit de patronage de sa cure, ceci pour compenser les pertes que celui-ci a subies quand il était prisonnier des protestants à Vézelay, et rançonné par ceux-ci [Lebeuf, *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots*, page XXXV ; voir aussi les corrections].